

Les cahiers du CREAD n°100-2012

QUELQUES ELEMENTS POUR UN BILAN D'UN DEMI SIECLE DE POLITIQUES AGRICOLES ET RURALES

Slimane **BEDRANI***
Foued **CHERIET****

Résumé :

Au lendemain de l'indépendance, les principaux objectifs des politiques agricoles et rurales étaient de nourrir la population, de créer de l'emploi pour absorber la main-d'œuvre excédentaire en attendant que l'industrie prenne la relève, d'améliorer le niveau de vie des ruraux. Plus tard, s'est ajouté l'objectif de durabilité du développement agricole et rural. Un demi-siècle après, on constate que la nourriture de la population s'est, en moyenne, améliorée, mais au prix d'un accroissement de la dépendance vis-à-vis de l'étranger. La population occupée dans l'agriculture augmente et contribue à la diminution du taux de chômage en milieu rural. L'amélioration du niveau de vie des ruraux est certaine. Mais l'utilisation durable des ressources naturelles ne connaît pas de progrès notables : la désertification persiste à un haut niveau, la déforestation continue, l'eau d'irrigation reste encore largement gaspillée. L'explication des évolutions constatées se trouve dans la croissance encore modeste des productions agricoles (due à la persistance de faibles rendements, d'un fort taux de jachère et de faibles investissements), dans la croissance forte du nombre de bouches à nourrir et dans la croissance des revenus permise par une redistribution relativement large de la rente pétrolière. Elle se trouve aussi dans les défaillances de la gouvernance globale du pays et dans les défaillances dans la gouvernance du secteur agricole et rural lui-même.

Mots clés : Algérie, Agriculture, Développement rural, Politique publique.

Classification JEL: Q18

* Chercheur associé CREAD, Professeur ENSA (El Harrach) –Alger.

** Maître de Conférences en « Stratégie et marketing agroalimentaires, Docteur en Gestion, UMR 1110 MOISA, Montpellier Supagro – France.

Introduction

En Algérie, l'Etat a depuis près d'un demi-siècle contribué à façonner l'agriculture du pays à travers des choix politiques et idéologiques mais aussi par des mécanismes de régulation de la propriété, de l'accès au foncier, d'aménagement du territoire, d'orientation de la recherche agronomique, de grands programmes transversaux (lutte contre la désertification, irrigation, etc.), de lutte contre l'exode rural, de choix de mécanismes de régulation du commerce, de la production et des échanges internationaux (monopoles, subventions...). Les réformes des politiques nationales agricoles et rurales se sont enchaînées à travers une multitude de « programmes nationaux » traduits dans d'innombrables sigles, souvent conçus et appliqués par l'adoption d'une série de lois, dans une logique *top down*, et cela à travers des entreprises, des offices et des groupements publics, des sociétés de gestion des participations de l'Etats, ou des déclinaisons de l'administration centrale et des directions agricoles régionales.

Dans les années 1970 et 1980, la moindre tentative de faire un bilan des politiques publiques était étouffé par l'argument d'une absence de recul nécessaire et de la jeunesse de la république algérienne. Par ailleurs, la plupart des économistes estimait que les comparaisons avec les autres pays étaient biaisées, car « nos » politiques publiques étaient encastrées dans un processus de développement encore en cours, et s'articulaient autour de plans enchevêtrés qu'on ne pouvait évaluer séparément. Et maintenant ? Cinq décennies après l'indépendance, peut-on tenter un tel exercice ? Est-il pertinent de « broser » un bilan des politiques agricoles et rurales en Algérie ? Dans quelle mesure les objectifs de ces politiques ont-ils été atteints alors que l'Algérie célèbre le cinquantième anniversaire de son indépendance ? Un demi-siècle après la déclaration d'indépendance, quel bilan peut-on tirer des politiques agricoles et de développement rural qui ont été appliquées par les gouvernements successifs ? Comment peut-on expliquer un tel bilan ? Peut-on faire une « halte » pour une évaluation des résultats de ces politiques publiques ? Qu'a-t-on réalisé et que reste-il à faire ? C'est à ces questions que tentent de répondre partiellement les développements qui suivent.

Avant d'entamer ce travail, on se doit de prendre quelques précautions méthodologiques quant aux objectifs, aux sources des données mobilisées et aux limites de la présente recherche. Ainsi, il ne s'agit pas pour nous d'effectuer une évaluation systématique de

chaque mesure ou réforme dans le secteur agricole, mais de présenter une lecture globale et « historique » des principales évolutions. De même, le choix des thématiques peut sembler arbitraire, car comment justifier le traitement de la production et des rendements, de la souveraineté alimentaire et du développement rural en dehors des politiques transversales de développement mises en œuvre en Algérie ? Il est aussi très restrictif de tenter d'évaluer des politiques publiques sans recours à une analyse des budgets affectés et réellement dépensés, des arbitrages sectoriels effectués ou des méthodes des scénarios pour une lecture prospective de la problématique agricole et rurale en Algérie.

Pour le présent exercice, nous avons mobilisé des données émanant principalement des institutions internationales. Elles ont l'avantage d'être agrégées et de permettre des comparaisons inter-pays, mais présentent néanmoins de nombreux inconvénients portant sur leur mode de construction et leur fiabilité. S'agissant des résultats présentés, ils ont été « décontextualisés » de leurs ancrages socio-politiques. Une telle analyse peut sembler « froide », mais elle présente l'avantage d'être impartiale. Enfin, nous n'avons pas déployé d'analyse localisée ou d'étude de cas (sur une région, une entreprise, une exploitation agricole) et nous nous sommes efforcés de porter un intérêt global à l'ensemble des filières, même si un traitement particulier a été réservé à la filière céréales pour illustrer les thématiques de la dépendance alimentaire ou encore de l'évolution des rendements et de l'exploitation des terres agricoles.

Cette contribution est organisée en deux parties principales, composée chacune de cinq sections. La première partie portera sur une série de constats permettant de relativiser les ambitions affichées par les politiques agricoles. La seconde tentera d'apporter des éléments d'explication aux faibles résultats obtenus en matière de développement agricole et rural. Dans un dernier point, nous avancerons des éléments d'explication transversale portant sur le déficit de gouvernance institutionnelle du secteur et une faiblesse du caractère stratégique et prospectif des politiques menées jusque-là.

1. Ambitions affichées et résultats des politiques agricoles et rurales

Au lendemain de l'indépendance, les principaux objectifs des politiques agricoles et rurales étaient de nourrir la population et de créer de l'emploi pour absorber la main-d'œuvre excédentaire (afin

d'éviter un exode rural massif des populations vers les villes) en attendant que l'industrie prenne la relève. Ainsi, il n'était pas question de financer le secteur industriel par des prélèvements sur le secteur agricole, ni de favoriser l'exportation de produits agricoles pour acquérir les devises étrangères nécessaires à l'importation de biens d'équipement, le secteur des hydrocarbures devant assumer ces rôles. Pour ce qui est du milieu rural, l'objectif général était d'améliorer le niveau de vie des ruraux en tirant ce milieu du sous-développement grâce à son équipement en infrastructures économiques et sociales (infrastructures scolaires, de santé, de communication; en habitat, ...).

Ces objectifs des politiques agricoles et rurales des deux premières décennies de l'indépendance ont été maintenus au cours des décennies suivantes. On les trouve énoncés dans les recommandations des deux grandes conférences nationales sur l'agriculture, la première tenue en 1992 (Ministère de l'agriculture, 1992) et la deuxième tenue en février 2008. S'est ajouté à ces objectifs – particulièrement depuis le début des années deux mille -l'objectif de développer l'agriculture et le milieu rural de façon durable, cela devant se traduire par une gestion non minière des ressources naturelles (sols, eau et végétation naturelle) : autrement dit, par un renforcement de la lutte contre la désertification, par une utilisation non érosive des sols et par l'utilisation économe des ressources en eau.

1.1 Nourrir la population : un recours encore massif aux importations

Sur les plans quantitatif et qualitatif, l'algérien moyen –comme ses voisins marocains et tunisiens – se nourrit bien mieux aujourd'hui qu'au début de l'indépendance. Par rapport à la moyenne des années 1963-1967, la ration alimentaire par personne et par jour a été multipliée par 1,9 (cf. Tableau 1 et Graphique1). Sur le plan de la qualité, la situation s'est nettement améliorée, notamment en termes de diversité nutritionnelle : les rations en protéines et en matières grasses ont doublé durant cette période (cf. tableau 1).

Mais un demi-siècle après l'indépendance, l'Algérie dépend encore plus des importations pour nourrir sa population. En effet, la part des importations dans les disponibilités de blés a plus que doublé en moyenne annuelle entre les périodes 1963-1967 et 2006-2010 (cf. Tableau 2), celle des céréales totales a été multipliée par 2,6, celle de légumes secs par presque 8, celle de lait par 2,6, celle d'huile par pres-

que 2. Il n'y a que pour les viandes que cette part est restée constante et que pour les pommes de terre où elle a chuté pour être presque nulle en fin de période. En 2011, les importations alimentaires représentent 20,8 % des importations totales en valeur, occupant la deuxième position après l'ensemble "machines et moyens de transport" (37,2 %). Durant la décennie 2000-2009, les importations agricoles et alimentaires représentent encore 21 % des importations totales (cf. tableaux 3, 15 et 16), même si ce pourcentage est inférieur à celui de la première décennie de l'indépendance.

Tableau 1 : Disponibilités alimentaires en Kcal/personne/jour

	1963-1967	2005-2009	Evolution (multiplicateur)
Disponibilités alimentaires en Kcal/personne/jour			
Algérie	1.685	3.151	1,9
Tunisie	2.260	3.312	1,5
Maroc	2.238	3.233	1,4
Disponibilités alimentaires en protéines g/personne/jour			
Algérie	44,32	87,1	2,0
Tunisie	57,92	93,56	1,6
Maroc	59,84	89,64	1,5
Disponibilités alimentaires matières grasses g/personne/jour			
Algérie	31	67,6	2,2
Maroc	34,8	64	1,8
Tunisie	58	88,2	1,5

Source : Elaboré par les auteurs d'après les données FAO

Tableau 2 : Part des importations dans les disponibilités de produits alimentaires de base

Produits	1963-1967	2006-2010	Produits	1963-1967	2006-2010
Blés	30%	69%	Huiles	46%	89%
Céréales totales	25%	67%	Viandes	8%	8%
Légumes secs	12%	95%	Pommes de terre	27,7%	0,1%
Lait	31%	80%			

Source : Calculé sur les données de la FAO

Tableau 3 : Importations agricoles et alimentaires (en valeur) dans les importations totales (non compris les produits de la pêche)

	1961-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009
En %	27%	19%	24%	30%	21%

Source : Calculé sur les données de la FAO

1.2. Créer de l'emploi : l'industrie n'a pas pris la relève

La FAO définit la population active dans le secteur agricole (main-d'œuvre agricole) comme "la partie de la population active qui possède un travail ou en recherche un dans l'agriculture, la chasse, la pêche ou la foresterie". Cette population a presque doublé entre 1981 et 2010 en Algérie (elle passe de l'indice 100 en 1981 à l'indice 193 en 2010) alors qu'elle a peu augmenté au Maroc (indice 100 en 1981 et 118 en 2010) et est restée relativement stable en Tunisie (indice 100 en 1981 et 98 en 2010). Ceci indique le maintien d'une importance forte de l'agriculture dans l'activité économique, malgré la baisse très sensible constatée par ailleurs de la part de la population active agricole dans la population active totale entre 1981 et 2010 en Algérie (36 % en 1981 et 22 % en 2010).

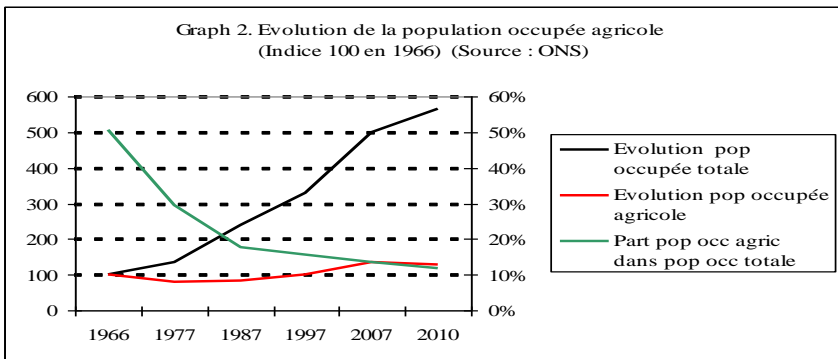
Il n'existe pas de données publiées sur l'évolution de la création d'emploi dans l'agriculture, ni en Algérie, ni dans les pays voisins. En admettant que l'évolution de la création d'emploi est reflétée par celle de la population occupée, les données de l'Office National des Statistiques montrent que cette population a été multipliée par 1,3 entre 1966 et 2010 alors que la population occupée totale a été multipliée par 5,6 (cf. tableau 4). Cette croissance s'explique probablement par l'accroissement des superficies irriguées ainsi que par la mécanisation encore faible des différentes opérations culturales et de récolte dans le maraîchage et l'arboriculture fruitière. Elle indique aussi la persistance du faible développement industriel du pays, la population occupée dans l'agriculture devant, en effet, diminuer au fur et à mesure que le pays s'industrialise et se développe, comme dans les pays actuellement industrialisés¹.

¹ Ainsi, en France, au cours du XX^e siècle, le nombre d'agriculteurs a été divisé par dix à cause (ou grâce à) de la mécanisation poussée de presque tous les travaux agricoles. Et même dans les années 2000, on compte, dans ce pays, 30 000 départs d'exploitants chaque année, pour seulement 17 000 installations (Jodier, 2010).

Tableau 4 : Algérie : Evolution de la population occupée totale et agricole (Indice base 100 en 1966)

	1966	1977	1987	1997	2007	2010
Evolution de la population occupée totale	100	135	240	331	498	564
Evolution de la population occupée agricole	100	79	83	101	134	130
Part pop occ agric dans pop occ totale	51%	30%	18%	15%	14%	12%

Source : ONS (RGPH et enquêtes main-d'œuvre)



Source : ONS (RGPH et enquêtes main-d'œuvre)

Cet accroissement de la population occupée dans l'agriculture participe sans doute à la diminution du taux de chômage en milieu rural qui passe de 23 % en 2003 à 8,7 % en 2010 (cf. tableau 5).

Tableau 5 : Evolution du taux de chômage en Algérie

Taux de chômage	2003	2004	2007	2008	2010
Urbain	24%	22%	14,2 %	11,6 %	10,6 %
Rural	23%	21%	13,1 %	10,1 %	8,7 %
Ensemble	24%	21%	13,8 %	11,3 %	10,0 %

Source : Elaboré par les auteurs sur la base des données ONS

1.3. Améliorer le niveau de vie des ruraux : des progrès certains grâce à la redistribution de la rente pétrolière

La population rurale a fortement diminué en termes relatifs entre les années 1960 et les années 2000 passant de 66 % de la population totale en 1962 à 34 % en 2010. Mais elle s'est fortement accrue en ter-

mes absolus passant de 7 513 000 en 1961 à 11 609 000 personnes en 2008. Son niveau de vie a augmenté de façon considérable par rapport à la fin de la période coloniale (Bessaoud, 2006).

Tableau 6 : Assainissement et eau potable en Algérie²

	1990	2010
Installations d'assainissement améliorées en milieu rural (% de la population rurale y ayant accès)	77	88
Installations d'assainissement améliorées en milieu urbain (% de la population urbaine y ayant accès)	99	98
Source d'eau améliorée, en milieu rural (% de la population rurale y ayant accès)	88	79
Source d'eau améliorée, en milieu urbain (% de la population urbaine y ayant accès)	100	85

Source : D'après les données de la Banque Mondiale

L'indice de cette amélioration se trouve dans la diminution de la part de la population occupée agricole dans la population occupée rurale et l'augmentation concomitante de la population occupée dans les autres secteurs. Cette part est passée de 80 % en 1966, à 78 % en 1977 (Benachenhou, 1979), à 29 % en 2000 et à 25 % en 2010. D'autres indices montrent l'amélioration des conditions de vie en milieu rural (tableau 6).

Malgré les progrès accomplis en matière d'accroissement du niveau de vie en milieu rural, l'exode rural – même s'il a baissé d'intensité par rapport aux années soixante-dix et quatre-vingt - a continué d'être fort jusque dans les années récentes, ceci se traduisant par la persistance de l'habitat précaire dans les banlieues des villes, malgré de récurrentes campagnes d'éradication des bidonvilles.

1.4. Utiliser durablement les ressources naturelles : des résultats encore modestes

L'utilisation durable des ressources naturelles n'a pas beaucoup bénéficié des politiques agricoles et rurales depuis l'indépendance malgré les discours officiels sur la nécessité et l'urgence de préserver les ressources en eau, de lutter contre la désertification, contre l'érosion, contre la diminution du couvert végétal. En matière d'érosion hydri-

² Aucune donnée n'a pu être trouvée sur ces domaines auprès de l'Office National des Statistiques sur la période 1962 à 1989.

que, on estime que – pour l'Algérie du Nord - l'érosion hydrique "forte à excessive" concerne environ 18 800 km² (1 880 000 hectares) soit 6,41% des bassins versants et l'érosion moyenne concerne environ 74 350 km² (7 435 000 hectares) soit 25,3 % des bassins versants (MATE & BRL Ingénierie, 2009). En matière de désertification, les terres steppiques classées "moyennement sensible et sensibles" à la désertification occupent 74 % des régions steppiques. Cet ensemble aurait connu une extension entre 1996 et 2009 de presque 10 %.

Pour ce qui est de l'utilisation durable des ressources en eau, l'irrigation des cultures continue de se faire massivement avec les techniques traditionnelles fortement gaspilleuses d'eau (en 2000, 79 % des superficies irriguées le sont avec ces techniques). Pourtant, avec moins de 600 m³ par habitant et par an, l'Algérie est en situation de pénurie au regard du seuil de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m³. Aussi, n'est-il pas étonnant que les ressources renouvelables d'eau douce par habitant diminuent de façon drastique (cf. Tableau 7).

Tableau 7 : Ressources renouvelables d'eau douce intérieures par habitant (mètres cubes)

	1962	1967	1977	1987	1997	2007	2011
Volume en m3	1.004	895	659	481	385	332	312
Indice 100 en 1962	100	89	66	48	38	33	31

Source : Calculé d'après la base de données de la Banque Mondiale

Un autre indice de la détérioration de l'environnement est la baisse de la superficie forestière : en 2009, cette superficie ne représente plus que 63 % de celle de 1967 (cf. Tableau 8) et ce malgré la généralisation de l'utilisation du gaz en bouteille et l'extension considérable du réseau d'alimentation en gaz naturel, cela ayant entraîné une diminution salutaire de l'utilisation des plantes pérennes pour le chauffage et la cuisson, particulièrement dans les zones steppiques.

Tableau 8 : Superficie forestière en milliers d'hectares

	1967	1970	1990	2000	2009
Superficie forestière	2 .373	2. 424	1.667	1.579	1.501
Indice 100 en 1967	100%	102%	70%	67%	63%

Source : Elaboré par les auteurs d'après les annuaires statistiques de l'ONS

Le seul indice significatif d'amélioration de l'environnement est l'augmentation des aires classées protégées qui passent de 0 % dans les années soixante à 6,3 % du territoire national dans les années

quatre-vingt-dix, restant inchangées dans les années 2000. Et encore devrait-on s'interroger sur l'effectivité de la protection de ces aires, tant les moyens affectés à ce but restent faibles par rapport à leur étendue, le braconnage des espèces protégées (gazelles, outardes, ...) étant plus la règle que l'exception.

Ni l'exploitation raisonnée des ressources foncières et hydriques, ni encore moins les ambitions affichées par la stratégie nationale de développement durable en termes d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles agricoles, ne semblent constituer des objectifs « réalistes » des politiques agricoles et rurales, tant les efforts de ces dernières sont concentrés sur des mécanismes d'intensification agricoles et de recherche effrénée de hausse des rendements, et d'exploitation tous azimuts des espaces agricoles (Cheriet, 2013)

2. Essai d'explication des résultats des politiques agricoles et rurales

Les éléments précédents relatifs aux pressions qui pèsent sur l'agriculture algérienne et aux enjeux du développement de ce secteur ont été déjà évoqués par de nombreux chercheurs (Bédrani, 1981 ; Bessaoud, 2002). Les analystes de ce « mal développement agricole »³ ont d'ailleurs avancé de nombreux facteurs explicatifs : déficit de gouvernance institutionnelle, ambiguïté et inefficacité des choix stratégiques sectoriels, faiblesse de l'articulation entre institutions, structures d'appui, organismes de recherche et politiques publiques agricoles. D'autres explications peuvent être avancées quant aux choix de l'Algérie en termes d'encouragement de la consommation alimentaire à travers des subventions aux prix qui demeurent fortes (et qui ont même augmenté ces cinq dernières années), au détriment d'une politique volontariste pour encourager la production agricole (Bédrani et al., 1997). Enfin, de très nombreuses recherches ont pointé le manque d'efficacité des « plans » successifs, peu articulés entre eux, souvent non évalués et rarement ancrés dans les politiques de développement économique du pays (Bédrani et al., 2001). Dans ce qui suit, nous développerons cinq interrogations, qui nous semblent résumer les enjeux agricoles en Algérie. Ils concernent à la fois la demande et l'offre alimentaires, la dépendance internationale, le développement rural et les ressources naturelles.

³ Selon l'expression de Bessaoud O. & Montaigne E. (2009).

2.1. Augmentation de la demande alimentaire : conjugaison des effets de la démographie et de la croissance des revenus

Le recours massif aux importations alimentaires s'explique d'abord par un effet « mécanique » de la démographie sur la demande de produits alimentaires et du fait de l'accroissement sensible des revenus. La population algérienne a été multipliée par 3 entre 1966 et 2010 (36 millions d'habitants) bien que son taux de croissance annuel moyen ait diminué passant de 3 % au début des années soixante-dix à 1,51 % en moyenne pour les années 2005-2010 (cf. tableau 9). Parallèlement à cette croissance de la population, les dépenses de consommation finale des ménages par habitant ont été multipliées par plus de 2 (en termes constants) entre les périodes 1961-1965 et 2005-2009 (cf. tableau 10).

Tableau 9 : **Taux de croissance annuel moyen de la population algérienne par période**

1961-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2012	1961-2012
2,3%	3,1%	3,0%	2,0%	1,5%	1,4%	2,4%

Source : Calculé d'après la base de données de la Banque Mondiale

Tableau 10 : **Dépenses de consommation finale des ménages par habitant (\$ US constants de 2000)**

	1961-1965	1975-1979	1985-1989	1995-1999	2005-2009
US \$	411	893	1.025	747	921
Indice	100	218	250	182	224

Source : Calculé d'après la base de données de la Banque Mondiale

2.2. La croissance modeste des productions agricoles

Durant la période 1960-2010, la valeur ajoutée agricole a cru à un taux annuel moyen de 3 %, légèrement supérieur au taux de croissance de la population (cf. Tableau 11). Ainsi, face à l'accroissement de la demande, la croissance de la production agricole a été relativement faible par rapport aux potentialités du pays et par rapport à la croissance de la population (multipliée par 3 depuis l'indépendance). Après avoir connu une décroissance durant les années soixante (due aux dernières années de la guerre de libération et aux bouleversements post indépendance du secteur agricole colonial), la valeur ajoutée agricole a enregistré un taux relativement fort au cours de la décennie

soixante-dix grâce aux investissements faits dans le secteur agricole autogéré et de la "révolution agraire".

Ce taux baisse sensiblement durant la décennie quatre-vingt, décennie de sécheresses récurrentes et de crise pétrolière. Il baisse encore durant la décennie quatre-vingt-dix (dite "décennie noire" à cause du terrorisme qui y a sévi) pour se stabiliser durant les années 2000. La comparaison des productions annuelles moyennes des périodes quinquennales 1964-1965 et 2006-2010 montre que la production de blé a été multipliée par 1,9, celle de céréales totales par 2,1, celle de légumes par 9,2. On remarque que ce sont les cultures en sec qui ont le moins progressé.

Tableau 11 : Evolution du taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée agricole et de la population

	1960- 2010	1960- 1969	1970- 1979	1980- 1989	1990- 1999	2000- 2009
Valeur ajoutée agriculture*	3,0%	-3,3%	6,6%	4,7%	3,4%	3,6%
Population**	2,4%	2,2%	3,2%	3,1%	2,0%	1,5%

Source : *calculé sur les données de la Banque mondiale, valeur ajoutée de l'agriculture en US\$ constant 2000. ** calculé sur les données de la FAO

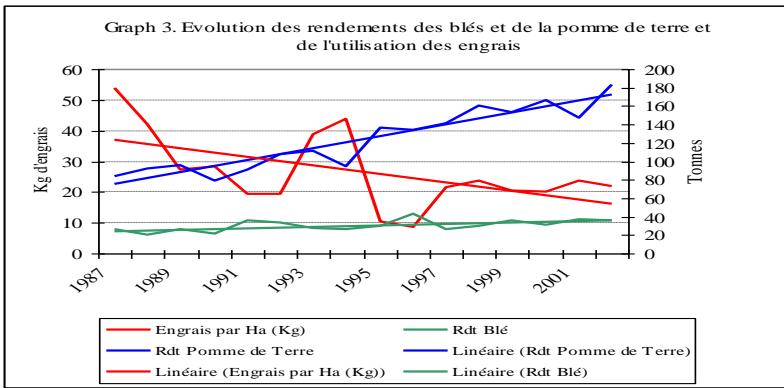
Ainsi, malgré la forte revalorisation des prix des blés dans les années 2000, la production n'a été multipliée que par 1,9 (cf. Tableau 12). La croissance constatée des productions agricoles en sec (céréales, une grande partie des fourrages) s'explique par la faible intensification : faible utilisation de semences performantes, d'engrais, de produits phytosanitaires... Ainsi l'utilisation des engrais connaît une chute brutale depuis la fin du secteur autogéré (1987). On notera l'incohérence des données : les rendements croissent bien plus vite que l'utilisation des engrais sur la période 1961-2002. L'incohérence est plus visible sur la période 1987-2002 durant laquelle l'utilisation des engrais diminue alors que les rendements augmentent (Graph 3).

Tableau 12 : Evolution des productions annuelles moyennes

(Quantité en tonnes)	Période 1961-1965	Période 2006-2010	Facteur de multiplication
Blés	1.254.017	2.434.208	1,9
Céréales totales	1.770.916	3.819.276	2,2
Légumes & melon	44.362	4.141.894	9,2
Légumineuses Sèches	34.843	53.387	1,5

Fruits, excl Melons, Total	2.373.354	2.749.386	1,2
Racines & Tubercules, Total	224.193	2.356.988	10,5
Lait écrémé de vache	1.330	29.070	21,9
Viande (total)	82.169	362.332	4,4
Viande volaille	1.672	162.912	9,6

Source : calculé sur les données de la FAO



Les rendements restent faibles par rapport à ce que réalisent d'autres pays méditerranéens (cf. tableau 13) et ceci principalement du fait de la faible utilisation d'intrants performants et du caractère sommaire de la préparation du sol⁴. On peut aussi incriminer la mauvaise utilisation des engrais par de nombreux agriculteurs qui ne voient pas l'importance de la complémentarité des différents types d'engrais. Par exemple, ils n'utilisent souvent sur les céréales que l'engrais azoté parce que son effet est plus visible sur le rendement et négligent l'emploi du phosphore et du potassium qui sont pourtant "essentiels pour l'amélioration de la tolérance à la sécheresse et l'assimilation de l'azote" (FAO, 2005). Pour les céréales, la faiblesse moyenne des rendements s'explique aussi par la faible utilisation du semoir en ligne et donc par la prédominance persistante du semis à la volée.

⁴ Les céréales sont souvent semées sur une jachère non préparée et recouvertes à l'aide d'une déchaumeuse.

**Tableau 13 : Rendements comparés. Moyenne annuelle 2005-2009
(Algérie=100)**

	Blé	PdeT	Orange	Pois chiche	Lait	Viande bovine
Algérie	100	100	100	100	100	100
Maroc	102	144	92	92	382	133
Tunisie	127	63	71	92	62	99
Espagne	202	126	129	121	95	115
Turquie	166	127	231	168	148	111

Source : calculé sur les données de la FAO

L'un des indices les plus probants du relatif échec des politiques agricoles et l'une des causes majeures de la faiblesse des productions agricoles est la persistance d'un fort pourcentage de terres "au repos"

(C'est-à-dire en jachère). Malgré la pauvreté du pays en terres cultivables, la pratique des terres "au repos" concerne encore presque la moitié des superficies arables du pays, dépassant de loin en la matière les pays méditerranéens de climat similaire (*cf.* tableau 14). Cela s'explique en partie d'une part par la persistance de l'assolement céréale-jachère associé à l'élevage extensif des petits ruminants, lequel nécessite le maintien de la jachère pâturée, d'autre part la faiblesse de la politique d'intensification et de la politique de la recherche, politique qui n'a pas su proposer un assolement alternatif plus intensif.

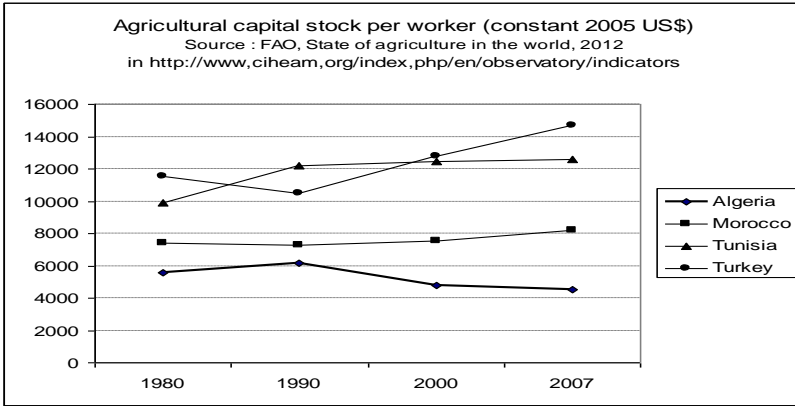
Tableau 14 : Part des terres en repos dans les terres arables

	Moyenne 2005-2009
Algérie	47%
Espagne	29%
Maroc	25%
Tunisie	32%
Turquie	20%

Source : calculé sur les données de la FAO

Enfin, on peut supposer que l'évolution des productions agricoles s'explique aussi par l'évolution du stock de capital par travailleur dans l'agriculture. L'Algérie est le seul pays où ce ratio diminue parmi les pays du bassin méditerranéen au cours de la période 1990-2007 (*cf.* graphique ci-dessous).

Graphique 4 :



2.3. Pourquoi la persistance encore notable de l'exode rural ?

L'amélioration des conditions d'existence en milieu rural est due aux nombreux "programmes spéciaux" de développement ayant visé les zones rurales défavorisées dès les années soixante et soixante-dix, à la politique active d'équipement des campagnes menée durant la période de la "révolution agraire" (année soixante-dix et début des années quatre-vingt), à l'attention particulière portée par l'Etat aux zones rurales dans les années quatre-vingt-dix pour contrer les effets néfastes du terrorisme, puis dans les années deux mille avec la création du Ministère du Développement Rural. Si l'exode rural persiste malgré la nette amélioration constatée du niveau de vie en milieu rural, c'est parce que le milieu rural n'offre pas encore – pour beaucoup de personnes – les conditions minimales qui les motiveraient à y rester. Parmi ces conditions, il y a :

- Le travail qui n'est pas soit suffisamment rémunérateur, soit insuffisant quantitativement,
- La faiblesse de la qualité des services publics ruraux,
- L'éloignement des services publics importants (hôpitaux, lycées et collèges,...), le manque de confort des logements ruraux,...

Quoi qu'en disent les chiffres sur le chômage (*cf.* tableau 5 ci-dessus), les opportunités d'emplois plus rémunérateurs sont plus nombreuses en milieu urbain qu'en milieu rural. De la même façon,

les possibilités, d'accès aux services publics et aux services sociaux sont bien meilleures en milieu urbain qu'en milieu rural.

2.4. Pourquoi la persistance de faibles performances à l'export ?

Les performances à l'exportation de l'agriculture algérienne sont les plus faibles du pourtour méditerranéen (*cf.* tableau 15). Elles ne représentent actuellement que 0,5% des exportations. Avec un peu plus que 300 millions de US\$, l'Algérie avait exporté en 2010, 10 fois moins que le Maroc et 5 fois moins que la Tunisie.

Tableau 15 : **Evolutions des exportations agricoles algériennes**

Pays	% Exports	% Imports	Exportations agricoles (Millions US\$)			
	Agri/Export en 2012	Agri/Import en 2012	1980	1990	2000	2010
Algérie	0,5	24,1	107,5	58,6	47	328
Egypte	16,9	26,1	680	669	610	5.122
Maroc	15,8	14,3	747	1.228	1.746	3.397
Turquie	11,1	7,3	1.881	3.300	3.828	14.949
Tunisie	8,4	13,6	180	418	548	1.504
France	14	9,8	20.483	37.101	36.939	83.438

Source : *Elaboré par les auteurs, d'après les données OMC*

Même par rapport à des pays aux potentiels agricoles moindres, les sous performances algériennes ont été manifestes : en 2010, les exportations agricoles de la Jordanie ont atteint 1287,5 et celles du Liban 604,4 millions US\$, soit près de 4 et 2 fois celles de l'Algérie.

Tableau 16 : **Exportations des céréales en Méditerranée***

Exports (millions US\$)	1961	2010	Evolution en %
Pays			
Maroc	6,9	33	+378
Turquie	6	970	+16.067
Jordanie	0,38	12 **	+3.058
Tunisie	5,2	11 **	+112
Espagne	10,5	539	+5.033
Algérie	7	3,32	-53
Importations céréales Algérie	46,3	1.808	+3.805
Balance commerciale Céréales Algérie	-39,3	-1.804,68	+4.492

*Nous avons délibérément choisi de présenter des pays avec des niveaux d'exportation comparables à celui de l'Algérie en 1961. ** En 2009.

Source : *calculé sur les données de la FAO*

Les céréales sont «le produit» pouvant illustrer ces faibles performances à l'export. Alors que la plupart des pays qui avaient un niveau comparable des exportations de céréales en 1961 ont multiplié leurs produits exportés par 3 (Maroc), 16 (Turquie) ou même 30 (Jordanie), l'Algérie a vu ses exportations de céréales diviser par deux entre 1961 et 2010. L'augmentation continue et effrénée des importations n'a fait qu'aggraver le déficit de la balance commerciale céréalière du pays, multipliée par 45 durant la période concernée et passant de- 39 millions à près de 1,8 milliards de US \$. En 2008, les importations de céréales ont atteint près de 4 milliards de US\$ (notamment à cause du renchérissement des prix du blé sur les marchés internationaux).

Trois explications principales de la faiblesse des exportations agricoles algériennes peuvent être avancées :

D'abord, une explication structurelle (syndrome hollandais) due à la dépendance (choix de facilité) des hydrocarbures qui a de tout temps exclu les autres secteurs des choix stratégiques de développement de la performance à l'exportation. Ce premier facteur déterminant a entraîné une inexistence des « couloirs » à l'export avec une faiblesse des structures d'appui et des plateformes logistiques (terminaux portuaires pour les produits agricoles, industries d'emballage, de logistiques, etc.).

Le second facteur tient à l'insuffisance de l'offre par rapport à une demande interne qui n'a cessé de croître. Les débouchés d'exportation étaient ainsi marginalisés au profit d'un objectif de souveraineté alimentaire nationale. Cela a été encouragé par des monopoles d'Etat sur les échanges internationaux et l'extrême faiblesse (pour ne pas dire l'inexistence) de mécanismes d'encouragement des exportations.

Enfin, un troisième élément d'explication porte sur l'inefficacité des dispositifs récents de facilitation des exportations agricoles (Optimexport, couloirs verts, facilitation des dispositions administratives et douanières, etc.). Ces mesures « anecdotiques », conçues et menées souvent dans l'urgence et au coup par coup, ne s'inscrivent pas dans une stratégie sectorielle intégrée, et sont souvent l'œuvre d'institutions créées par des politiques publiques « ad hoc », déconnectées des acteurs des filières agricoles et agroalimentaires, et souvent déconnectées entre elles (Cheriet, 2009).

2.5. Pourquoi la persistance de la dégradation des ressources naturelles agricoles ?

La persistance de la dégradation à un rythme élevé des ressources naturelles trouve plusieurs explications lesquelles diffèrent selon la ressource naturelle que l'on considère. Pour ce qui est des sols et du couvert végétal naturel des zones steppiques, la dégradation est due à plusieurs facteurs. Nous en avons identifié six principaux.

Le premier de ces facteurs est la persistance d'une forte pression humaine, pression qui perdure du fait de la faiblesse de la création d'emploi dans les secteurs non agricoles. Des ruraux en nombre relativement important dans ces zones se procurent un revenu, unique pour certains, ou complémentaire pour d'autres, en labourant quelques hectares de parcours et en faisant paître quelques moutons. Le deuxième facteur est la persistance des labours à grande échelle et, en sus, avec des outils qui pulvérisent le sol (type déchaumeuse) – le rendant ainsi plus sensible à l'érosion hydrique et éolienne, cette pratique s'expliquant par la volonté de chacun de s'appropriier le plus de superficies possible (une terre semée devenant inaccessible aux troupeaux des tiers, selon les coutumes prévalant sur la steppe). Le troisième facteur est la politique de gratuité du prélèvement des ressources fourragères naturelles qui rend l'élevage extensif très profitable, élevage qui attire donc les investisseurs ruraux et urbains. Ces derniers se constituent de gros troupeaux se déplaçant rapidement sur les parcours grâce à des moyens motorisés pour profiter les premiers des parcours qui reverdissent après les pluies, participant ainsi à une exploitation minière des parcours.

Le quatrième facteur est le laxisme dont fait preuve l'Etat dans la gestion des parcours qui sont juridiquement sa propriété. Ce laxisme se traduit dans le manque d'incitations de la part des pouvoirs publics pour que les utilisateurs des sols et de la végétation steppiques en fassent un usage raisonnable, c'est-à-dire durable. Ainsi, peu de mesures sont prises – et encore moins appliquées - pour diminuer les labours des terres steppiques les plus fragiles, pour favoriser le semis direct sur les superficies aptes à être emblavées, technique qui permet la reconstitution de l'humus et évite de pulvériser l'horizon superficiel du sol, le rendant ainsi moins exposé à l'érosion éolienne et hydrique. Le cinquième facteur est l'incohérence des pouvoirs publics qui, tout en voulant diminuer la surcharge des parcours, demandent à l'office des

céréales sous leur tutelle (OAIC)⁵ de fournir aux éleveurs de l'aliment du bétail (principalement de l'orge importée) à bas prix dès qu'un début de manque de fourrages naturels s'annonce, ce qui permet le maintien de la surcharge des parcours durant les périodes de sécheresse et donc leur dégradation. Le sixième facteur est la quasi inexistence de la recherche agronomique sur les zones steppiques, recherche qui devrait proposer des alternatives crédibles en matière de gestion durable des parcours. Ces derniers couvrant environ trente millions d'hectares (presque la moitié de l'Algérie du Nord) ne disposent que d'une seule station – dotée en 2012 de seulement quatre chercheurs – relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie.

Pour ce qui est de l'eau, la faible amélioration de la situation en matière d'économie de l'eau s'explique, ici aussi, par l'incohérence des politiques publiques en la matière. D'un côté, les subventions à l'utilisation de techniques d'irrigation économes en eau (irrigation localisée et par aspersion) sont tardives et peu incitatives, de l'autre les pouvoirs publics :

Dépensent des ressources considérables pour produire de l'eau par dessalement afin d'approvisionner les villes,

Obligent les opérateurs sous la tutelle de l'Etat à vendre l'eau d'irrigation et l'eau domestique à des prix qui n'incitent pas les usagers à l'économiser suffisamment,

Continuent à ne pas taxer le prélèvement d'eau souterraine par les usagers disposant de forages particuliers (sauf les compagnies pétrolières, mais de façon très modeste).

La comparaison des mécanismes mis en place en Algérie par rapport à ses voisins maghrébins renseigne sur les retards accumulés sur les questions des ressources naturelles. Même si elle est située en position intermédiaire en termes de pressions sur les ressources agricoles, tous les exercices prospectifs sont formels. Une évolution tendancielle accentuerait la pression, notamment sur les ressources hydriques. Et ce ne sont pas les mirages « populistes » des projets agricoles au Sud (céréales, oliviers, etc.) qui pourraient améliorer cette situation.

⁵ Office Algérien Interprofessionnel des Céréales.

3. Eléments de discussion : une explication transversale, la défaillance de la gouvernance institutionnelle

Le bilan de l'agriculture et du développement rural de l'Algérie s'explique aussi par la qualité de la gouvernance du pays de façon globale et du secteur agricole et rural de façon particulière, tant il est vrai qu'une bonne gouvernance est un puissant facteur de développement. La gouvernance globale du pays s'est caractérisée depuis l'indépendance principalement par l'absence de démocratie, autrement dit par la monopolisation du pouvoir de l'Etat par une toute petite fraction du corps social. Une opposition structurée, crédible – c'est-à-dire capable de faire l'alternance au groupe social monopolisant le pouvoir - a toujours été empêchée de se former par les tenants du pouvoir en place.

L'absence de cette opposition a été déterminante dans la pérennisation des erreurs commises en matière de stratégie et de politiques de développement. Les erreurs des hommes du pouvoir qui se sont succédés depuis 1962 (presque toujours les mêmes individus) n'étant pas sanctionnées par une alternance au pouvoir d'une telle opposition crédible, ces erreurs se sont accumulées, conduisant à la débâcle économique de la fin des années quatre-vingt, au programme d'ajustement structurel du début des années quatre-vingt-dix et à la « déceunnie noire » du terrorisme.

Les principales erreurs de gouvernance globale dont ont pâti l'agriculture et le développement rural au cours du demi-siècle écoulé sont à notre sens au nombre de trois:

Une application tronquée de la politique des « industries industrialisantes » dans le sens où cette politique n'a pas mis en place de façon cohérente tous les segments industriels nécessaires à la construction d'une économie bénéficiant d'une intégration minimale. La gamme de biens de productivité industriels dont devait bénéficier l'agriculture a été incomplète (produits phytosanitaires, petits outillages, instruments de traitement, intrants divers, équipements pour le froid, ...); dans le même sens, la modicité des ressources mises dans le développement de l'agriculture et, surtout, l'utilisation inefficace de ces ressources n'ont pas permis à l'agriculture d'être un moteur de la croissance des industries agroalimentaires; les IAA se sont développées principalement sur la base de matières premières importées (céréales, oléagineux, produits laitiers);

Des choix technologiques et organisationnels qui n'ont pas permis un fonctionnement efficace des quelques industries mises en place, industries dont la maîtrise technologique a été insuffisante et dont les productions ont donc été faibles et très coûteuses. C'est ainsi que les unités industrielles réalisées au cours des années soixante-dix (unités d'engrais, de tracteurs, d'outils de travail du sol) n'ont jamais satisfait pleinement (ni en quantité, ni en diversité, et encore moins en qualité) les besoins de l'agriculture et du développement rural ;

Une utilisation laxiste, voire populiste de la rente procurée par les hydrocarbures depuis le début des années quatre-vingt, privilégiant sa distribution à des fins de consommation aux dépens de son utilisation à des fins d'investissements productifs, investissements qui auraient favorisé une plus grande intégration économique nationale.

L'échec relatif de l'agriculture à atteindre un niveau appréciable d'autosuffisance alimentaire est aussi (surtout ?) le résultat des politiques globales qui ont été menées depuis l'indépendance, mais il est aussi imputable à l'administration agricole. De même que la gouvernance globale, la gouvernance du secteur agricole et rural a elle-même laissé à désirer, cela annihilant en partie la rentabilisation des ressources publiques affectées à ce secteur. De ce point de vue, on signalera principalement les faits suivants :

Les politiques agricoles et rurales ont systématiquement été conçues et appliquées par le haut, donc sans participation réelle de la grande masse des agriculteurs et ruraux visés par ces politiques, quoi qu'en disent les discours officiels sur le développement participatif (Kouachi, 2010) ; les chambres d'agriculture et les autres organisations professionnelles créées – presque toutes à l'initiative de l'administration agricole - depuis le début des années quatre-vingt-dix activent beaucoup plus comme des annexes de l'administration agricole que comme représentations des agriculteurs ;

Les actions visant le développement agricole et rural ont été menées très souvent sans études préalables sérieuses (et souvent sans études préalables du tout), cela entraînant un gaspillage sans doute important des ressources publiques. Par exemple, des périmètres de mise en valeur (comprenant des forages équipés, des superficies aménagées en systèmes d'irrigation, des plantations d'arbres fruitiers) sont réalisés et restent non exploités parce que les bénéficiaires qui devaient les cultiver ne se trouvent pas au rendez-vous pour diverses raisons (éloignement des lieux d'habitation, manque de crédits d'exp-

loitation, manque de matériels de culture, terres faisant l'objet de contestation par des tiers,...) (Oubraham, 2009 ; Mokdad, 2009). Cette absence d'études préalables s'explique principalement par la hâte des responsables administratifs d'annoncer à leurs chefs hiérarchiques des chiffres élevés de réalisation des programmes ;

L'absence quasi générale de contrôle et de sanction (positive ou négative) de la part des autorités hiérarchiques a entraîné une motivation faible ou inexistante des responsables locaux de l'administration agricole – à quelque niveau que ce soit – quant à l'exécution des tâches qui leurs sont confiées. De façon générale, les autorités supérieures demandent à leurs subordonnés de dépenser le plus possible des budgets qui leur sont accordés, sans beaucoup les contrôler ni se préoccuper de l'utilisation efficace de ces budgets du point de vue de l'intérêt général⁶ ; l'absence de contrôle et de sanction a entraîné le développement de la corruption à tous les niveaux de l'administration agricole ;

Les services déconcentrés de l'administration agricole ont toujours manqué de moyens de travail performant : introduction tardive et limitée des moyens informatiques, manque drastique de véhicules obligeant les fonctionnaires à solliciter les moyens de transport de ceux-là même des agriculteurs dont ils devaient contrôler la bonne utilisation des subventions, ... Par ailleurs, il faudrait signaler un déficit manifeste en termes d'information entre les niveaux centraux et les représentations régionales..

L'absence systématique des actions d'évaluation, pourtant prévues dans le cadre de certaines réformes agricoles. Ces actions pourtant essentielles à l'élaboration de nouvelles politiques, ou à la correction de certaines mesures, devaient en principe permettre l'articulation des politiques agricoles avec celles menées dans d'autres secteurs

⁶ Si on se réfère à la théorie de l'agence, le principal (ici le chef hiérarchique) ne donne pas à son agent (ici le subordonné) pour objectif fondamental l'efficacité de l'action financée par le budget de l'Etat. Il lui demande seulement de lui annoncer des chiffres aussi élevés que possible qu'il répercutera lui-même (en tant qu'agent) sur son propre principal (son chef hiérarchique). Ainsi, un directeur des services agricoles (DSA) annoncera-t-il pour telle année la réalisation de x forages et l'équipement en matériels d'irrigation de y hectares mais ne mentionnera pas que certains forages sont inutilisables parce que, par exemple, ils ont un débit trop faible par rapport à la superficie qu'ils doivent irriguer ni que le matériel d'irrigation installé est en partie inutilisable, par exemple, par manque de certaines pièces.

(hydrauliques, Industries agroalimentaire, chimie/fertilisants, aménagement du territoire, etc.), mais surtout assurer les « enchaînements » des réformes dans une vision stratégique globale. Ainsi, à l'absence des études préalables, au manque d'évaluation *in situ* (impératif de la consommation des budgets alloués oblige), s'ajoutent une absence des études d'évaluation *a posteriori*, ce qui aboutit à une « non évaluation » dans toutes les étapes du processus d'élaboration des politiques publiques rurales et agricoles.

Cette question d'une inefficacité de la gouvernance institutionnelle ne cesse d'être relevée par les spécialistes à chaque bilan des politiques publiques agricoles (Bédrani, 2008 ; Bédrani et *al.*, 2001 ; Chehat, 1992 ; Toulait, 1988). Elle constitue la pierre angulaire d'une stratégie agricole nationale et une condition préalable à l'établissement d'une politique volontariste pour un développement soutenable du secteur. Jusqu'à présent, et malgré les budgets relativement conséquents débloqués pour développer l'agriculture, les pouvoirs publics ne semblent pas prendre la pleine conscience de cet impératif de mieux gouverner pour mieux produire. Aucune politique publique agricole et rurale ne saurait ignorer cette condition d'une gouvernance institutionnelle saine, démocratique et participative.

Conclusions et Perspectives

Si on ne peut pas nier une certaine augmentation des productions agricoles au cours des cinquante dernières années, on ne peut pas nier non plus que cette augmentation s'est réalisée à des coûts élevés pour le budget de l'Etat, coûts qu'on ne peut que supputer, faute d'avoir accès aux données que devrait détenir l'administration agricole. Cette augmentation est, de toute manière, très loin de suffire à couvrir significativement la demande alimentaire, l'Algérie continuant à importer massivement de quoi nourrir sa population. L'amélioration des conditions de vie en milieu rural est plus due à la redistribution de la rente pétrolière qu'à la création de richesse par l'agriculture et par les activités non agricoles dans ce milieu. A ce bilan, on peut ajouter la détérioration continue des ressources naturelles (sols, eau, végétation naturelle). L'avenir de l'agriculture et du développement rural – comme celui du reste de l'économie – dépend de la capacité de la société algérienne à se doter d'institutions démocratiques, seule voie pour un développement pérenne.

Les dernières mesures du plan pour le renouveau agricole et rural s'inscrivent, hélas, dans la continuité de la précédente stratégie agricole et rurale en Algérie : peu ou pas de concertation dans l'élaboration, peu ou pas d'évaluation et de capitalisation sur les échecs antérieurs, budget conséquent mais accompagné d'un déficit de gouvernance ouvrant la porte à toutes sortes de gaspillage, de gabegies et de détournement des deniers publics, une marginalisation des institutions de recherche agronomiques et des acteurs des filières agricoles, et enfin, concentration des mesures sur certaines cultures ou opérateurs, en privilégiant des dispositifs d'encouragement de la consommation/importation et des grands opérateurs au détriment de la production nationale et des exploitations familiales.

Dans un contexte de mondialisation et d'accroissement de la compétition agricole en Méditerranée (Rastoin, 2009), de telles politiques n'ont aucune chance d'inscrire l'agriculture algérienne dans une dynamique réelle permettant d'exploiter le potentiel national pourtant important pour assurer une sécurité alimentaire pérenne et un développement agricole et rural durable. Il s'agit là des deux défis stratégiques majeurs à venir pour l'Algérie.

Références bibliographiques

Bachta M-S & Gherzi G, (Coord), (2004) *Agriculture et alimentation en Méditerranée : les défis de la mondialisation*, Editions Karthala, Paris, 358 pages.

Bédrani S, (2008). « L'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche et le développement rural en Algérie », *Options Méditerranéennes, série B, N° 61 : Les agricultures méditerranéennes, analyses par pays*, p. 37-73.

Bédrani S, Chehat F & Ababsa S, (2001). « L'agriculture algérienne en 2000: une révolution tranquille, le PNDA ». *Prospectives Agricoles, N° 1*, p 7-60.

Bédrani S, Boukhari N & Djenane A-M, (1997). «Eléments d'analyse des politiques de prix, de subventions et de fiscalité sur l'agriculture en Algérie », *Options Méditerranéennes, série B, N° 11*, p. 121-150.

Bédrani S, (1981). *L'agriculture algérienne depuis 1966*, ed. OPU, Alger, 414 pages.

- Bessaoud O & Montaigne E, (2009).** « Quelles réponses au mal-développement agricole ? Analyse des politiques agricoles et rurales, passées et présentes ». *Options Méditerranéennes, série B., N° 64, p. 51-91.*
- Bessaoud O, (2002).** « L'agriculture algérienne : des révolutions agraires aux réformes libérales (1963-2002) », *In Blanc P., (Ed), Du Maghreb au Proche Orient*, Edition l'Harmattan, Paris, p. 73-99
- Bessaoud O, (2006).** « La stratégie de développement rural en Algérie ». *Options méditerranéennes, Série A, N° 71, p 79-89.*
- Benachenhou A, (1979).** *L'exode rural en Algérie.* ENAP, Alger.
- Chehat F,(1992).**« Déterminants et premiers effets de la réorganisation de l'agriculture algérienne », *Economie Rurale, vol 207, p. 7-10.*
- Cheriet F & Bédrani S, (2013).** Agricultures, alimentation et développement en Algérie. Editorial, *les cahiers du cread. Numéro spécial, N°103, 2^{ème} trimestre, p 5-7.*
- Cheriet F., (2013).** Pression sur les ressources naturelles agricoles et enjeux de développement durable en Méditerranée : l'impératif d'une stratégie régionale intégrée, *Working Paper MOISA, N°6. Montpellier. 21 pages.*
- Cheriet F, (2009).** « Les dispositifs institutionnels de promotion des exportations agricoles et agroalimentaires dans les pays du Sud de la Méditerranée : Mise en perspective régionale et perspectives stratégiques », *les cahiers du cread. N° 90. p. 157-180.*
- Djenane A, (2011).** La dépendance alimentaire : un essai d'analyse. *Confluences Méditerranée, vol 2, N°81, p. 117-131.*
- FAO, (2005).** *Utilisation des engrais par culture en Algérie.* Première édition, FAO, Rome, Division de la mise en valeur de la terre et des eaux.
- Ministère de l'agriculture, (1992).** Le secteur agricole et les perspectives de sa promotion et de son développement. *Rapport général.* Alger.
- JodierJ-A,(2010),populationagricole**<http://www.lafranceagricole.fr/l-agriculture/panorama-de-l-agriculture/population-agricole-19829.html>
- Jousset A, (2013).** La liberté économique reste faible dans les pays méditerranéens. *Econostrum du 23/1/2013.*
- Kouachi K, (2010).** *La méthode participative dans les projets de proximités : cas de la wilaya de Blida.* Mémoire de magister, ENSA, Alger.

MATE & BRL Ingénierie, (2009). Schéma national de conservation des sols et de lutte contre la désertification. *Etude pour le MATE, Alger.*

Mokdad S, (2009). *Évaluation d'une politique publique de lutte contre la pauvreté en milieu rural : la mise en valeur des terres par la concession.* Mémoire de magister, ENSA, Alger.

Oubraham F,(2009). *Essai d'évaluation ex post de l'expérience de la mise en valeur des terres par la concession dans la wilaya de Laghouat.* Mémoire de magister, ENSA, Alger.

Rastoin J-L, (2009). « Agriculture Méditerranéenne : les trois défis de la mondialisation », *Options Méditerranéennes, série B., N° 64, p. 205-212.*

Toulait H, (1988). *L'agriculture algérienne : les causes de l'échec,* OPU, Alger. 550 pages.